

# Compte rendu de la réunion du conseil municipal du jeudi 19 octobre 2023 à 20h30

**Présents :** G. Cleret, I. Banchet, H. Milon, M-C Catry, S Huet, C. Martin, D. Toussaint, M. Vanpé

**Excusée :** N. Terrier

En préambule, M. Le Maire annonce qu'à sa demande, étant donné ses absences systématiques à tous les conseils, **Madame Lucette Pélissard a démissionné** de ses fonctions de conseillère municipale.

## 1. Approbation du CR du conseil du 12 septembre :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

## 2. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Marc VANPE est nommé secrétaire de séance.

## 3. Délibération : participation aux études préalables aux travaux d'adduction en eau potable.

En préparation de la reprise de compétence par la communauté de communes, il est prévu une étude préalable. Une part du coût de cette étude est répercutée sur chaque commune au prorata du nombre d'habitants. Pour Saint-Andéol, le coût serait de 988€.

**Délibération approuvée à l'unanimité**

## 4. Délibération : participation de la commune au voyage scolaire organisé par l'école primaire de Saint-Andéol/Chateau-Bernard.

Une classe découverte est prévue à Paris au printemps 2024.

Le coût global du projet est important (7299€).

Afin de diminuer le reste à charge des familles, toutes les pistes sont explorées.

L'institutrice demande par courrier une subvention communale exceptionnelle de 170 à 200€ par enfants pour ce voyage scolaire.

Après discussion, il est proposé de verser 200€ par enfant comme la commune de Château-Bernard soit 800€ en tout.

**Délibération approuvée à l'unanimité**

## 5. Délibération : état d'assiette des coupes de bois 2024.

Monsieur le maire que l'ONF propose la mise en vente de 2 lots : 350m<sup>3</sup> estimés sur la parcelle n°26 et 475m<sup>3</sup> estimé sur la parcelle n°29.

En outre, M. Huet précise que 4 personnes se sont déclarées intéressées par les coupes d'affouage communales pour 2023.

**Délibération approuvée à l'unanimité**

## 6. Points sur les travaux

- Les travaux au cimetière sont terminés, le columbarium dispose maintenant de 6 nouvelles places.
- Les travaux pour l'abri à pouzolane ne sont malheureusement pas terminés. L'entreprise de maçonnerie ne répond jamais. M. le Maire précise que l'on ne retravaillera plus avec eux. Le tunnel devant couvrir l'abri est sujet à un gros délai. Il faudra certainement trouver une solution provisoire de couverture pour cet hiver.
- Les travaux pour la Pico-centrale sur le trop plein du réservoir d'eau communal sont prévus courant novembre.
- L'enlèvement des boues de la stations d'épurations a été réalisé. Il a été de 12m<sup>3</sup> seulement ce qui prouve un bon fonctionnement de la centrale ; cela n'était pas toujours le cas les années précédentes.

## 7. Questions diverses

– Vincent Martin, réalisateur désirant faire un film sur la rénovation de la cabane de la Peyrouse recherche toujours des personnes voulant bien parler de ce chantier en montant sur les lieux. Parmi les conseillers municipaux, personne n'est vraiment motivé, si des habitants sont volontaires, ils peuvent contacter le réalisateur.

– I. Banchet nous annonce qu'elle a bien avancé sur le site web de la commune utilisant l'interface « Campagnol ». Une première version est prête à être mise en ligne. Il faudra la compléter au plus vite et aussi faire vivre ce site. En outre, cette interface s'est améliorée et elle offre maintenant une version adaptée aux smart-phones.

– G. Cleret nous informe que Le Maire de Gresse-en-Vercors (M. Bellot) a fait une demande de subvention exceptionnelle de 40 000€ à la communauté de commune pour la rénovation de Catex (déclenchement d'avalanche) nécessaire à l'ouverture de la station de ski. Il a fait valoir que la station de Gresse-en-Vercors attire un public venant aussi des communes voisines. Considérant les difficultés financières de la COMCOM, cette demande a été plutôt mal accueillie malgré la menace d'une non ouverture de la station.

L'ordre du jour étant épuisé, le conseil est levé à 23h.